

DONNÉES ESSENTIELLES

- Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies qui a pour mandat de lutter contre la pauvreté dans les zones rurales des pays en développement.
- Le FIDA oeuvre avec d'autres institutions des Nations Unies, des ONG, des banques de développement et des organismes privés pour offrir des prêts à faible coût aux États membres en développement.
- Les projets du FIDA sont conçus et exécutés avec la participation des ruraux pauvres qui en sont les destinataires.
- Les ressources du FIDA proviennent des contributions volontaires des États membres, du remboursement des prêts et du produit de ses placements.
- Depuis sa création en 1977, le FIDA a financé 584 projets dans 114 pays ainsi qu'en Cisjordanie et à Gaza, qui représentent un engagement total d'environ 7,2 milliards de USD.
- Les interventions du FIDA ont à ce jour aidé quelque 250 millions de ruraux à se libérer de la pauvreté et à prendre leur sort en main.

Le FIDA cherche avant tout à élargir la gamme de possibilités ouvertes aux ruraux pauvres – essentiellement en améliorant la production agricole, en stimulant le financement rural et en renforçant les capacités locales. C'est la seule institution des Nations Unies dont les fonds servent exclusivement à améliorer la sécurité alimentaire et le bien-être des ruraux pauvres.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES ET ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

Les femmes jouent un rôle clé dans l'approvisionnement alimentaire régulier et équilibré de leurs familles. En conséquence, le FIDA reconnaît que:

- les femmes sont les premières interlocutrices lorsqu'il s'agit de promouvoir la sécurité alimentaire et le bien-être nutritionnel au niveau des ménages;
- l'accroissement du revenu dont les femmes ont la libre disposition renforce immédiatement la sécurité alimentaire des ménages;
- l'amélioration générale du mode de vie des femmes et des jeunes filles a un impact positif immédiat sur le bien-être global du ménage, et en particulier l'état nutritionnel des enfants.

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ RURALE: UNE ENTREPRISE ARDUE

Entre 1970 et 1990, la lutte contre la pauvreté a enregistré des succès réels mais les progrès se sont depuis lors ralentis. L'économie rurale a été négligée, l'aide à l'agriculture est tombée de 20% de l'aide totale à la fin des années 80 à 12% aujourd'hui. *Le Rapport 2001 du FIDA sur la pauvreté rurale* affirme que la relance de l'agriculture est indispensable pour parvenir à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 comme s'y est engagée la communauté internationale.

À cet égard, quatre aspects revêtent une importance particulière:

- Alors que les activités non agricoles prennent une place majeure dans la vie des ruraux pauvres, il faut tenir compte dans le choix des technologies et les politiques de commercialisation du rôle crucial des

aliments de base. En effet, les personnes vivant dans la pauvreté extrême tirent habituellement de ces aliments 70-80% de leur ration calorique.

- La réduction de la pauvreté rurale exige une meilleure répartition de l'eau. L'eau tend à se raréfier dans les campagnes, en raison notamment de la propension à la détourner au profit des villes et des usages industriels. Il est indispensable d'accroître l'approvisionnement des zones rurales en eau pour favoriser l'augmentation de la production d'aliments de base.
- Dans les zones rurales, la croissance économique ne permettra pas à elle seule d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté de moitié. Dans certains cas, l'inégalité est trop forte et la pauvreté trop profonde. L'autonomisation "redistributive" des ruraux pauvres est nécessaire.
- Certains groupes particuliers doivent bénéficier d'une attention spéciale, notamment les femmes, et il faut que la nécessité d'associer les ruraux pauvres à la prise de décisions soit pleinement reconnue.

Assurer l'accès des pauvres à la terre, à l'eau, au crédit, à l'information et aux technologies, ainsi qu'aux services de santé et d'éducation peut considérablement contribuer à réduire la pauvreté. Au niveau international, la coordination de l'action des donateurs permet de renforcer l'efficacité des fonds d'aide et des efforts de lutte contre la pauvreté.



STRATÉGIES RÉGIONALES

En **Afrique occidentale et centrale**, le FIDA s'attache, entre autres, à valoriser le capital humain par la formation (technique et financière), la promotion des entreprises non agricoles en milieu rural et l'appui aux services de crédit, notamment à la création de nouveaux types d'institutions financières rurales.



FIDA / Côte d'Ivoire / C. Nesbitt

En **Afrique orientale et australe**, le Fonds privilégie les petits exploitants en les encourageant, entre autres options, à produire des cultures commerciales pour lesquelles il existe de bons débouchés locaux, sans compromettre pour autant leur sécurité alimentaire. En outre, on explore diverses formules pour permettre aux agriculteurs pauvres d'avoir accès au capital, éventuellement dans le cadre d'un prêt collectif, et procéder à la transformation des produits à l'exploitation même de façon à créer de la valeur ajoutée.



FIDA / Ouganda / R. Chalasani

En **Asie et dans le Pacifique**, l'action du FIDA est axée sur l'agriculture régénératrice et le développement des entreprises dans les hautes terres et les zones marginales où vivent les plus pauvres d'entre les pauvres, notamment les populations indigènes. Les projets du FIDA mettent en place des services de microfinancement par le biais de groupes d'auto-assistance pour encourager la création de revenus ruraux et amener les ruraux pauvres, notamment les femmes, à l'autonomie.



FIDA / Népal / F. Zanettini

En **Amérique latine et dans les Caraïbes**, le FIDA s'efforce d'autonomiser les ruraux pauvres des deux sexes en assurant l'accès aux ouvertures économiques, en exploitant les connaissances locales et en établissant des liaisons avec le marché. Plusieurs projets récents ont adopté une "approche-filière" de la production agricole.



FIDA / Équateur / G. Bizzarri

Au **Proche-Orient et en Afrique du Nord**, il s'agit d'encourager des modes de subsistance durables dans un environnement naturel fragile. Les projets du FIDA ouvrent aux agriculteurs l'accès aux technologies appropriées et au crédit nécessaire pour les adopter. Le Fonds travaille en outre avec les ONG pour renforcer la capacité d'exécution et faire en sorte que les intérêts des femmes soient pris en compte dans un souci d'équité.



FIDA / Tunisie / N. Mahaini

CONTACTS

Pour plus d'information, s'adresser à

Division consultative technique
Tél. +39 06 5459 2451
r.cooke@ifad.org

Unité de la communication
et des relations publiques
Tél. +39 06 5459 2215
Fax +39 06 5459 2143
communications@ifad.org

FIDA
Via del Serafico, 107
00142 Rome, Italie
www.ifad.org